

## Horaires d'ouverture du bassin couvert

**Du 5 janvier au 8 mai 2015 et du 21 septembre au 31 décembre 2015**

Lundi	Fermé (réservé aux écoles)		
Mardi	de 11h30	à	20h30
Mercredi	de 9h00	à	20h30
Jeudi	de 11h30	à	18h30 (Clubs de 19h à 20h30)
Vendredi	de 11h30	à	20h30
Samedi	de 9h	à	17h
Dimanche	de 9h	à	17h

L'établissement ferme 30 minutes après les heures indiquées

Pendant les vacances scolaires, la piscine est ouverte tous les jours à 9h, sauf le lundi (fermeture hebdomadaire)

## Horaire d'ouverture des bassins

**Du 20 juin au 30 août 2015**

### Bassin couvert

Lundi	de 12h30 à 20h
Mardi	de 09h00 à 20h
Mercredi	de 09h00 à 20h
Jeudi	de 09h00 à 18h30
Vendredi	de 09h00 à 20h
Samedi	de 09h00 à 20h
Dimanche	de 09h00 à 20h

### Bassin extérieur

Lundi de 12h30 à 20h  
ensuite, tous les jours  
de 9h à 20h,  
(sauf en cas de mauvais temps)

## Horaires d'ouverture des bassins

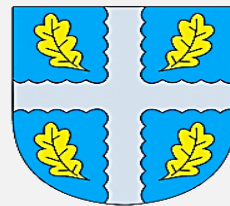
**Du 9 mai au 19 juin et du 31 août au 20 septembre 2015**

### Bassin couvert

Lundi	Fermé (réservé aux écoles)	
Mardi	de 11h30 à 20h	
Mercredi	de 09h00 à 20h	
Jeudi	de 11h30 à 18h30	
Vendredi	de 11h30 à 20h	
Samedi	de 09h00 à 20h	
Dimanche	de 09h00 à 20h	

### Bassin extérieur

Lundi de 12h30 à 20h  
ensuite, tous les jours  
de 9h à 20h,  
(sauf en cas de mauvais temps)



# Thônex



## TARIFS ET HORAIRES 2015

	Tarif général					Habitants de Thônex uniquement		Habitants de Thônex et des communes affiliées (1)		
	1 entrée	Carte de 10 entrées	Abonnement 2 mois	Abonnement 6 mois	Abonnement 1 année	1 entrée	Carte de 10 entrées	Abonnement 2 mois	Abonnement 6 mois	Abonnement 1 année
<b>Adultes</b>	5,-	45,-	48,-	127,-	220,-	4,-	30,-	24,-	64,-	110,-
<b>16 à 18 ans</b>	5,-	45,-	48,-	127,-	220,-	2,50	18,-	12,-	32,-	55,-
<b>Enfants 5 à 15 ans</b>	3,-	27,-	24,-	64,-	110,-	2,50	18,-	12,-	32,-	55,-
<b>AVS-AI Etudiants</b>	4,-	36,-	24,-	64,-	110,-	2,50	18,-	12,-	32,-	55,-
<b>Chômeurs</b>	4,-	36,-	24,-	-	-	2,50	18,-	12,-	-	-
<b>Cartes gigogne</b>	2,50	18,-	12,-	32,-	55,-	2,50	18,-	12,-	32,-	55,-

(1) Les habitants des **communes affiliées** : Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Choulex, Cologny, Gy, Jussy, Meinier, Presinge, Puplinge et Vandoeuvres souhaitant bénéficier d'un abonnement à tarif réduit, doivent présenter une carte de communier établie par la Mairie de leur commune de domicile.

Les habitants de **Thônex** souhaitant bénéficier d'un tarif réduit doivent présenter une carte d'identité ainsi qu'un justificatif de lieu de domicile.

Tous **les abonnements** (cartes magnétiques rechargeables) sont en vente à la piscine exclusivement. Pour les **nouveaux** abonnements, une taxe forfaitaire de Fr. 5.- sera perçue en plus pour la carte magnétique.

Pour les horaires d'ouverture, voir au dos.